



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire
fait partie de la MRC d'Argenteuil

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,
Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 8 mars 2023, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 110-23 portant sur la constitution du conseil régional du patrimoine de la MRC d'Argenteuil

Une copie du règlement peut être consultée au bureau des neuf (9) municipalités locales de la MRC d'Argenteuil, au bureau de la MRC d'Argenteuil et sur le site Internet de la MRC au www.argenteuil.qc.ca.

Donné à Lachute, ce 5^e jour du mois d'avril deux mille vingt-trois (2023).

Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre-Luc Nadeau, Directeur général et greffier-trés. de la municipalité de Mille-Isles certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 6 avril 2023, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6e jour de avril 2023.

(signature)